



# ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

## Taxes sur l'électricité

Question écrite n° 7474

### Texte de la question

M. Jean-Louis Masson attire l'attention de M. le ministre d'Etat, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire, sur l'intérêt que représentent les taxes sur l'électricité perçues par les collectivités locales. Il souhaiterait qu'il lui indique quels sont les départements qui perçoivent en 1993 cette taxe au plafond maximal prévu par la loi.

### Texte de la réponse

Les éléments de réponse à la question posée par l'honorable parlementaire figurent dans le tableau ci-après :  
Liste des départements ayant institué la taxe départementale sur l'électricité au taux plafond appliqué au 31 décembre 1992 (voir tableau dans J.O. correspondant).

### Données clés

**Auteur :** [M. Masson Jean-Louis](#)

**Circonscription :** - RPR

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 7474

**Rubrique :** Impôts locaux

**Ministère interrogé :** intérieur et aménagement du territoire

**Ministère attributaire :** intérieur et aménagement du territoire

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 1er novembre 1993, page 3764

**Réponse publiée le :** 24 janvier 1994, page 393